

7 - HISTORIQUE, EVOLUTION ET SYNTHESE DES RESULTATS

PARAMETRES	MEMOIRE JUSTIFICATIF	BILAN 24 H 12/06/2017	BILAN 24 H 23/08/2016	BILAN 24 H 13/04/2016	BILAN 24 H 23/09/2015
CHARGES HYDRAULIQUES m3					
Volume Journalier	360	108,94	130	230,45	167,5
Débit Moyen	45	4,54	5,42	9,6	6,98
Nappes hautes	oui/non				
Météo jour du bilan	/	Sec			
Météo jour précédent	/				
CHARGES ORGANIQUES Kg/jour					
DBO5	108	12	31,2	13,6	20,1
DCO	216	53,5	81,8	36,6	61,1
MEST	162	28,5	62,4	9,68	33,5
NTK	27	7,4	8,97	5,88	12,1
NGL		7,42	9,01		
PT	7,2	0,88	1,05	0,58	1,24
NIVEAU DE REJET mg/l					
DBO5	25	3	3	3	3
DCO	125	22	46	30	31
MEST	35	2,1	14	4	6
NTK		1,72	1,4	1,33	1,05
NGL	10	2,49		3,53	13,2
PT		5,8	4,1	2,1	3,6
RENDEMENTS EPURATOIRES %					
DBO5	70	97,3	98,8	99,5	97,5
DCO	75	95,5	92,7	98,1	91,5
MEST	90	99,2	97,1	99	97
NTK		97,5	98	99,5	98,5
NGL	70	96,3			
PT		28,4	49,4	91,5	51,4

8 - CONCLUSIONS

Les résultats obtenus au cours du bilan nous permettent d'avoir quelques données, non seulement sur le fonctionnement actuel des ouvrages, mais aussi sur les capacités qu'offre la station pour les années à venir. Le bilan a été réalisé par temps sec.

TRAITEMENT ET RENDEMENTS EPURATOIRES

Le traitement des pollutions carbonée et azotée est très satisfaisant avec des rendements supérieurs à 95 %.

CHARGES HYDRAULIQUE ET ORGANIQUE

Sur le plan hydraulique, la charge moyenne mesurée entre le 12 et le 13 juin est de l'ordre de 106,89 m³/j, ce qui correspond en prenant 200 l/j/EH à une capacité moyenne de 534 EH (soit 30 % de la capacité nominale de la station).

La charge organique calculée à l'aide des résultats d'analyses est représentative d'une population de 200 équivalent-habitants à raison de 60 g DBO5/j.

Cette charge correspond à 11 % de la capacité organique admissible sur la station d'épuration.

PARAMETRES DE FONCTIONNEMENT ET EXPLOITATION

L'exploitation de la station est très satisfaisante.

SOUS PRODUITS DE L'EPURATION

Les boues sont extraites et stockées sur des lits de séchages plantés de roseaux.

CONCLUSIONS GENERALES

Le fonctionnement de la station satisfaisant. L'arrêté de rejet est respecté.